

# Saleux infos

**Bulletin N° 06 - juin 2018**

## La cantine scolaire.....à l'attention des mauvais payeurs.

La dernière permanence pour la vente des tickets se tiendra le jeudi 28 juin 2018 de 16 heures à 17 heures 30 à la cantine scolaire de la maternelle.

Les parents qui sont en retard de paiement, et ils sont nombreux, sont invités à régulariser leur situation ce jour-là. A l'issue de cette permanence, une liste des retardataires pour le paiement sera dressée et **un courrier sera adressé aux parents concernés pour les informer qu'en l'absence de régularisation lors d'une permanence qui sera tenue uniquement à cet effet le lundi 9 juillet 2018 de 16 heures 30 à 19 heures, l'inscription de leur(s) enfant(s) à la cantine scolaire et/ou à la halte-garderie sera refusée à la prochaine rentrée scolaire.**

## Deux haltérophiles du CHM Saleux se sont distingués aux championnats de France



Le Club d'Haltérophilie et de Musculation de Saleux a présenté 2 haltérophiles cadets aux Championnats de France Elite qui se sont déroulés le week-end du 19 au 21 mai à Obernai.

**MARTIN Thomas** U17 – Cadet 2 a réalisé 57 kgs à l'arraché et 70 kgs à l'épaulé-jeté. Il termine 3<sup>ème</sup> dans sa catégorie en – 50 kgs et décroche **une médaille de bronze.**

**TALAOURAR Yanis** U17 - Cadet 2 a réalisé 89 kgs à l'arraché et 112 kgs à l'épaulé jeté. Il termine 3<sup>ème</sup> dans sa catégorie en – 69 kgs et décroche **une médaille de bronze**

Nous adressons toutes nos félicitations à nos jeunes sportifs ainsi qu'à leur entraîneur Michel Horus et leur présidente.



## Le frelon asiatique = danger

La Préfecture de la Somme nous informe que le **FRELON ASIATIQUE** (*Vespa veutina nigrithorax*) a été introduit accidentellement en France en 2004.

La sécurité publique est impactée par sa prolifération (piqûres fréquentes). L'enjeu environnemental est également important (prédateur des insectes pollinisateurs). Enfin, la filière apicole est menacée (espèce exotique classée dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille domestique et dont l'introduction est désormais interdite).

En raison de l'augmentation significative du nombre d'interventions des pompiers, pour découvertes de nids de frelons en 2017, il est apparu nécessaire de définir un plan d'actions pour endiguer la croissance exponentielle de cette espèce invasive.

Le plan d'actions élaboré, en lien avec la DDPP, le SDIS et le groupement de défense sanitaire apicole de la SOMME (GDSA80) a été défini.

En vous rendant sur le site Internet de la commune à la rubrique accueil, vous trouverez la même information ainsi que le courrier détaillant le plan d'actions mis en œuvre dans notre département accompagné d'une affiche permettant l'identification des frelons asiatiques.

Enfin, il est important de noter que les opérations de destructions des nids de frelons asiatiques sont prises en charge financièrement et confiées exclusivement au SDIS qui pourra intervenir sur le domaine public et privé.

**Sur le site Internet de notre commune, vous trouverez une information plus complète relative au frelon asiatique ainsi qu'une affiche présentant totalement cet insecte.**

## Vous allez partir en vacances...ou tout simplement vous absenter pendant plusieurs jours.

Comme les années précédentes, la Police Municipale peut assurer une surveillance de votre habitation par des passages fréquents au cours de votre période d'absence. Si vous souhaitez avoir recours à cette surveillance, il vous faut renseigner un document que vous pouvez vous procurer en mairie ou à la Police Municipale. Les renseignements que vous indiquerez sur ce document resteront confidentiels et connus des seuls policiers municipaux. **Ce service est gratuit**

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
lendemain matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole  
Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62  
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## Plan Local d'Urbanisme

### Réunion publique le mercredi 4 juillet 2018 à 19 heures salle André Chauvin à Saleux

La révision du Plan Local de l'Urbanisme est en cours depuis le mois de septembre 2017.

Après le diagnostic (Phase 1) réalisé par le bureau d'études et le recensement des bâtiments classés, le P.A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durables) a été abordé. Il s'agit de l'étape charnière puisqu'elle permettra de définir le développement et l'aménagement futurs de notre commune à l'horizon 2035.

Cette révision du P.L.U. est particulièrement importante et complexe. Ce n'est absolument pas ce que nos prédécesseurs ont connu lors de l'élaboration du P.L.U. en 2014. En effet, cela représentera une importante augmentation de la population avec l'aménagement de la friche Sapsa Bedding et notre commune aura un autre visage.

Dans le cadre de l'élaboration du P.A.D.D. (phase 2), plusieurs réunions de travail ont été tenues par la commission communale avec les membres du bureau d'études mais aussi les personnes associées (DDTM, AM, etc...). Il convient donc maintenant d'organiser une **réunion publique** afin de présenter le P.A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durables). **Elle se tiendra le mercredi 4 juillet 2018 à 19 heures à la salle André Chauvin.**

#### **Qu'est-ce que le P.A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durables) ?**

Le Plan Local d'Urbanisme est un document juridique qui encadre l'utilisation des sols sur l'ensemble de la commune. Il permet d'éviter le gaspillage du foncier, de préserver les ressources de la commune et de prévoir les aménagements d'intérêt collectif à mettre en œuvre.

Les orientations en termes d'aménagement du territoire retenues par l'équipe municipale sont exposées dans le P.A.D.D. qui présente le projet communal pour les années à venir de façon claire, concise et non technique.

Le P.A.D.D. est composé d'orientations générales, il est la « clef de voûte » du Plan Local d'Urbanisme et doit respecter les objectifs d'équilibre, de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale, et de respect de l'environnement.

Il servira de guide à l'élaboration future des règles d'urbanisme.

Lors de cette réunion, il ne sera donc pas question d'aborder la traduction réglementaire et les zonages de notre territoire puisque ces parties ne seront abordées que lors de la troisième phase, c'est-à-dire l'élaboration du projet du P.L.U.

Lorsque ce dernier sera achevé et avant l'ouverture d'une enquête publique, une nouvelle réunion publique sera organisée. Cette réunion devrait se tenir au cours du dernier trimestre 2018.

### Modification des heures d'ouverture de la mairie pendant les vacances scolaires

**Du lundi 9 juillet au vendredi 24 août 2017**, en raison d'une diminution des effectifs au secrétariat de la mairie et de la nécessité de procéder à l'archivage de très nombreux dossiers et registres d'état-civil, la mairie sera fermée tous les mardis et jeudis après-midi.

Cependant pour les cas urgents, il sera toujours possible de contacter téléphoniquement le secrétariat de la mairie au **03.22.33.27.27** pendant ces périodes de fermeture. Une permanence téléphonique sera tenue.

### Une invitation à une journée découverte du Club ASPIR,

Le 3 juillet de 10 heures à 18 heures en salle André Chauvin, si vous avez plus de 50 ans et envie de faire du sport dans un bon esprit, sans compétition, venez tester ce mardi 3 juillet. Vous pouvez nous rejoindre avec une carte fédérale « découverte » valable 3 mois, et ainsi appliquer notre devise : AJOUTONS DE LA SANTE AUX ANNEES...renseignements au 0672653113 (Signé : Francine FROMENT).

### Les jeunes haltérophiles du C.H.M. Saleux se distinguent à nouveau.

Trois très jeunes haltérophiles du Club d'Haltérophilie et de Musculation de Saleux ont participé au trophée national des minimes le samedi 9 juin à Plouhinec (Bretagne).

Toutes nos félicitations à DARKAOUI Yanis – minime garçon qui a terminé 3ème dans sa catégorie en - 50 kgs et décroche une médaille de bronze.

WITTASSE Valentine – minime fille qui a terminé 3ème en + 63 kgs et décroche une médaille de bronze.

BEAUGEOIST Romane, - minime fille qui a terminé 4ème dans sa catégorie en - 36 kgs.

ainsi qu'à leurs dirigeants qui font un excellent travail en classant régulièrement des jeunes dans les diverses compétitions.



#### **Mairie de SALEUX**

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
lendemain matin (8h00)

#### **Communauté d'agglomération Amiens Métropole**

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

#### **Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62**

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

## **Ecole : exit les 5 matinées, retour aux 4 jours**

Le conseil d'école de mars dernier s'est prononcé à l'unanimité pour une modification des rythmes scolaires : ce sera le retour à la semaine de 4 jours complets d'enseignement. La majorité des communes françaises et Amiens en particulier, ont pris cette décision pour la prochaine rentrée scolaire. De ce fait, le temps d'activités périscolaires du vendredi après-midi disparaît et le mercredi tout entier redevient sans école, consacré selon le souhait des parents au repos ou à des activités de loisirs. Le SEJ (Service Enfance et Jeunesse) communal proposera un accueil de loisirs sur la journée du mercredi avec possibilité de repas. Renseignements en mairie ou directement auprès du SEJ ( 03 22 89 22 35 ). Les horaires (début et fin des cours) de l'école seront les suivants :

α) groupe maternel :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h40 → 11h40 / 13h25 → 16h25

β) groupe élémentaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 → 11h30 / 13h30 → 16h30

Le TAP (Temps d'activités périscolaires) proposé aux familles sous la forme de 3 heures regroupées le vendredi après-midi aura duré 3 années sans atteindre la totalité des élèves mais en permettant toutefois une ouverture formatrice sur le monde hors scolaire, grâce à l'intervention de personnes bénévoles issues des associations locales : sportives, culturelles ou simplement de loisirs. Ces divers temps de rencontre intergénérationnelle ont laissé une empreinte que les enfants intégreront pour se construire en tant que futurs adultes et citoyens de demain. Les personnes qui ont généreusement tenu un rôle dans le Projet éducatif territorial, nous ne pouvons toutes les nommer mais elles se reconnaîtront dans ces lignes, méritent notre reconnaissance et nous les remercions vivement pour tout ce qu'elles ont apporté aux enfants.

## **Boîte à lire : proposer un livre, mais pas s'en débarrasser**

La boîte à lire est conçue pour contenir 40 à 50 livres et cela afin de dynamiser l'envie de prendre, de feuilleter, d'emporter un ouvrage. Davantage de livres signifie empilements, entassements, doublement des rangs, autant de situations qui freinent l'élan du visiteur ou pire encore, le détournement de la boîte à lire. Ne déposez donc pas à l'intérieur des séries entières, des collections d'auteurs qui prennent toute la place ; venez avec un livre que vous avez envie de faire circuler et prenez en un qui vous tente, qui vous intrigue.

Maintenant, si vous avez une grande quantité d'ouvrages à proposer, adressez-vous à la mairie ( J-P Champion, chargé du concept boîte à lire). Nous verrons ensemble si votre apport peut intégrer la réserve qui sert à alimenter parfois la boîte à lire.

**Le plaisir de lire se partage si le livre, passeur d'histoires, peut circuler.**

Espaces verts :

## **Un retour du végétal raisonnable, pour un bienfait durable**

Depuis janvier 2017 il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts communaux. Saleux a, bien avant cette date, entrepris la suppression des pesticides, des désherbants, au profit d'une gestion différenciée, une gestion raisonnée, afin d'éviter la pollution des nappes phréatiques, de favoriser le maintien de la biodiversité, de préserver la santé des agents municipaux et de nos concitoyens en général. Pour autant et malgré nos efforts de communication sur ce sujet, certains administrés demeurent peu sensibles aux arguments écologiques et expriment leur mécontentement vis-à-vis de ce qu'ils considèrent être une négligence dans le traitement des espaces verts. Nous sommes tellement tous, habitués aux codes esthétiques du beau, fleuri, ordonné, propre (*jardin à la française oblige*) qu'un espace vert qui se veut champêtre peut sembler négligé, voire abandonné. Bien évidemment il n'en est rien ; mais il est certain que l'acceptation de ces nouveaux modes d'entretien devra passer par une nécessaire transformation du regard porté sur la nature urbanisée. Les agents communaux chargés de mettre en pratique ces nouveaux modes de gestion écologiques ont davantage de travail : arracher l'herbe manuellement, désherber avec l'eau chaude ou avec les brosses mécaniques, cela demande plus de temps et entraîne donc la mise en place d'une gestion raisonnée mais également, de manière essentielle, l'adhésion, l'implication des habitants qui sont encouragés à désherber devant chez eux (*sans phyto, cela va sans dire*).

Devenez éco-citoyen

Pour vous, pour votre bien

Et surtout pour vos enfants demain

## **RAPPEL - L'association S.A.E.L. (Saleux Animations Et Loisirs) a cessé ses activités le 31 décembre 2017 et a été remplacée par le SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

Le SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE n'est pas une association, c'est un service de la commune qui est dirigé par madame VAILLANT Marie-Rose. Son adjoint est monsieur DA SILVA Daniel.

Ce service occupe les locaux qui étaient auparavant occupés par S.A.E.L. Les coordonnées de ce service sont les suivantes :

**Adresse postale** : ..... Commune de SALEUX - Service Enfance et Jeunesse – Place de la République 80480 SALEUX

**Adresse mail** : ..... [servicejeunesse.saleux@orange.fr](mailto:servicejeunesse.saleux@orange.fr)

**Téléphone** : ..... 03.22.89.22.35

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29

lendemain matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

**Tél. élu de permanence** : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## Les festivités du 14 juillet 2018

### La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice

Le 13 juillet : à partir de 21 heures 30, il y aura une retraite aux flambeaux qui sera suivie d'un feu d'artifice.

Il est demandé à chaque propriétaire d'un chien de tenir celui-ci en laisse ou de le laisser chez lui. En effet, l'an passé le feu d'artifice a dû être interrompu en raison de la présence d'un chien au milieu du dispositif. Pour des raisons de sécurité, le feu a été interrompu car un grand nombre de pétards avait été débranché et il était impossible de réparer dans l'immédiat. On ne peut pas tirer un feu d'artifice s'il y a le moindre risque. Si un pareil incident venait à se reproduire, nous serions dans l'obligation de porter plainte contre le propriétaire du chien car, indépendamment du problème de la sécurité, il faut bien comprendre que la commune a subi un préjudice financier et ne peut pas en accepter un autre.

#### Le 14 juillet - le matin -

-A 10 heures, un rassemblement est fixé devant la mairie pour se rendre au monument aux morts. Il sera procédé à un dépôt de gerbes avec la participation de l'Harmonie municipale de Saleux et l'association ACPG/CATM.

-L'assemblée se rendra ensuite à l'Espace Eugène Viandier où sera servi le pot de l'amitié.

#### Le 14 juillet - l'après-midi -

En raison du passage du Tour de France sur notre circonscription (hors agglomération sur le CD 210) et compte tenu des contraintes de sécurité qui nous sont imposées, les festivités habituelles de l'après-midi sont annulées. En effet, la Police Municipale aidée de plusieurs élus et employés communaux sera tenue d'assurer la sécurité sur la portion de route départementale traversant notre circonscription mais aussi de barrer certaines routes ou chemins.

--- 0 ---

**Le maire, l'ensemble des élus et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances**

Ne pas jeter sur la voie publique	Le 22 juin 2018	Le maire
-----------------------------------	-----------------	----------

Mairie de SALEUX  
Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
lendemain matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole  
Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62  
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.